

SÉCURITÉ

Toujours une priorité

Les dernières avancées
p.3

STATIONNEMENT

Mode d'emploi

Les bons plans en centre-ville
p.4

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Efficacité rime avec sobriété

Le passage en LED prend fin
p.8

CHANTIERS D'INSERTION P.5

COUP DE JEUNE SUR LA VILLE



« NOUS SOMMES DANS LES TEMPS! »

POINT D'ÉTAPE À l'occasion des vœux à la population qu'il a prononcés à la mi-janvier au théâtre Georges-Leygues, le maire, Gérard Régnier, a fait un point d'étape sur les grands chantiers de la mandature en cœur de ville. Voici les éléments principaux à retenir qui sont toujours d'actualité.

» FUTUREES ALLÉES GEORGES-LEYGUES

« Ce grand chantier, qui est le plus visible de la mandature et qui par définition est celui qui perturbe le plus la vie de nos concitoyens est tout à fait dans le planning qui vous avait été adressé lors de la concertation citoyenne. Il devrait être totalement terminé pour la fin de cette année. Je félicite les services et les entreprises qui s'adaptent autant que faire se peut aux diverses demandes qui leur sont présentées tant des citoyens que des services municipaux. Bien évidemment l'on ne peut pas nier les désagréments passagers produits mais il faut quand même reconnaître que nous avons maintenu la vie sur le boulevard en faveur de l'attractivité du centre-ville. A titre d'exemple je citerai le Tour de France, la Fête des Bastides, la Corrida des Pruneaux, la Bastide Enchantée. Il faut avoir à l'esprit qu'il s'agit d'un investissement pour l'avenir de notre ville et pour ne parler que d'eux, car ils sont les plus nombreux sur cet emplacement, les restaurants profiteront pleinement de cet aménagement dès le début de l'année 2026 avec des espaces embellis et encore plus accueillants devant leurs établissements. »

» ÉGLISE SAINTE-CATHERINE

« Bâtiment emblématique de notre ville et phare de Villeneuve-sur-Lot, on peut affirmer que l'église Sainte-Catherine a été l'autre grande oubliée des dernières décennies. Ce patrimoine connu et reconnu dans toute la Nouvelle-Aquitaine, et même au-delà pour son architecture et ses vitraux du XVI^e siècle méritait que l'on s'intéresse enfin à lui, ce que nous avons fait dès notre arrivée à la mairie. Vu les coûts très importants de ce chantier, de l'ordre de 4 millions d'euros, il a été planifié en plusieurs phases, la première a démarré en avril 2024. Elle était consacrée au toit et va bientôt se terminer. Le chantier est programmé sur 7 années. Des moments de respiration du chantier devraient permettre de rouvrir momentanément Sainte-Catherine au culte. Nous étudions notamment cette possibilité par pour la messe de Noël 2025 avec le curé de Villeneuve-sur-Lot, l'abbé Thibault de la Serre. »

» STADE MAX ROUSIÉ AU COMPLEXE DE LA MYRE-MORY

« Il s'agit encore d'un chantier à 4 millions d'euros. Nous sommes, là encore, dans les délais après quelques ajustements et ce chantier devrait être livré au cours du premier trimestre 2025. Par contre nous avons rencontré quelques soucis avec la piste d'athlétisme. Notamment en raison de la défection de l'entreprise qui avait obtenu le marché initial. Nous avons aussi découvert qu'il manquait quelques centimètres à cette piste. Elle ne sera disponible qu'au cours du deuxième trimestre. Nous remercions l'ensemble des associations et clubs sportifs pour leur compréhension et leur faculté d'adaptation, ce qui

n'est pas toujours simple. Je pense à l'athlétisme qui doit se rendre à Agen pour les entraînements. Tout le monde regarde l'avenir avec intérêt et le bout du tunnel se rapproche à grands pas. Des matchs de rugby y seront organisés dès la fin de l'hiver ou au début du printemps. Après plus de six décennies sans réhabilitation, nous pourrions dire au-revoir au bâtiment vétuste pour accueillir les centaines de sportifs villeneuvois dans des infrastructures de qualité. Ce qui donnera aussi une meilleure image de notre ville à l'égard des sportifs venus de l'extérieur accueillis pour les compétitions à la Myre-Mory. »



» TROTTOIRS

« À notre arrivée en 2020, il nous a bien fallu constater un retard certain dans l'entretien et la réfection des trottoirs par nos prédécesseurs. Malheureusement ce retard concernait aussi la voirie municipale. Alors nous avons commencé par la réfection des rues, routes et chemins. Aujourd'hui bien sûr cela n'est pas parfait mais un gros effort a été réalisé. Depuis 2024 nous pouvons donc nous attaquer aux trottoirs pour lesquels un plan de 300 000 euros par an a été budgété. Nous regardons en ce moment si quelques subsides complémentaires ne pourraient pas être trouvés pour une action encore plus importante en 2025. Le gros effort 2024 a concerné l'avenue du Maréchal-Leclerc, prioritaire du fait des déplacements piétons et cyclistes des élèves du lycée Lot et Bastides (Georges-Leygues et Couffignal), et d'autres moins spectaculaires. Pour 2025 nous envisageons de traiter les avenues de Lattre de Tassigny et Charles de Gaulle en priorité, mais pas seulement : une liste de rues et routes est en cours d'élaboration avec les services techniques. »

UNE PRIORITÉ CONSTANTE

FERMETÉ Des effectifs étoffés, des moyens techniques renforcés, une organisation au plus près des besoins : depuis 2020, la Ville a fait de la sécurité un axe prioritaire. La volonté n'a pas faibli, pour une bastide toujours plus sereine et sûre.

Ils sont désormais au nombre de vingt, contre quatorze il y a quatre ans. Répartis en trois brigades de jour et de nuit, les policiers municipaux veillent au maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité.

Afin de les conforter dans ces trois missions prioritaires, la Ville a récemment choisi de confier la gestion du stationnement payant à une équipe d'agents assermentés du domaine public. Une façon de dégager du « temps police » et donner de la légitimité à la sécurité publique, même si le stationnement gênant, anarchique ou sur les emplacements réservés (taxi, handicapés) reste dans leurs prérogatives. Elle peut ainsi se recentrer sur son premier devoir : renforcer le lien de proximité avec les habitants et les commerçants, tout en assurant la sécurité des biens et des personnes par une présence rassurante et dissuasive, complétant le travail des équipes de prévention et celles, bien entendu, de la police nationale.

Des équipes professionnelles et entraînées

La police municipale procède ainsi à davantage de contrôles routiers. Plusieurs fois par mois, de façon aléatoire, elle se positionne sur des axes de l'ensemble du territoire communal, signalés lors des réunions de quartier ou par des riverains eux-mêmes. Alcoolémie, conduite sous stupéfiants et excès de vitesse y sont sévèrement réprimés. Il y a quelques mois, un véhicule a même été intercepté à 109 km/h au lieu de 50 km/h sur l'avenue du général de Gaulle. Des comportements sanctionnés grâce, aussi, au renfort de l'équipe motorisée, dotée de deux motos sérigraphiées, un investissement qui s'inscrit dans le renforcement des moyens alloués -véhicules et VTT- tout comme la formation moto, dispensée par l'école de la gendarmerie de Fontainebleau, une référence.

En toutes circonstances, les policiers municipaux se doivent d'agir avec calme, courtoisie et fermeté, prêts à parer à toute situation. Là encore, les formations sont continues pour maîtriser les techniques de défense individuelle, aborder les situations agressives et utiliser les moyens de coercition adaptés, dans un cadre légal.

Professionnels et entraînés pour l'être, tous sont au cœur du dispositif déployé dans le cadre des enjeux de sécurité publique. Leurs compétences d'intervention pourraient prochainement être élargies : le maire Gérard Régnier vient d'annoncer la signature prochaine d'une convention avec le Procureur de la République dans ce sens.

LE MOT DU MAIRE

« Les citoyens sont toujours demandeurs de plus de sécurité dans leur ville. Des avancées ont été réalisées depuis le début du mandat, par exemple la mise en place d'une brigade de nuit de la police municipale qui a renforcé les liens avec la police nationale. Bien sûr il y a encore des sujets, comme la question de la rue des Cieutat. Monsieur le sous-préfet, Arnaud Bourda, et le commandant de la police nationale, Norbert Jurkowski, peuvent témoigner que l'on ne desserre pas l'étreinte avec nos questions et nos relances. La Directrice départementale de la sécurité publique et Monsieur le Procureur pourraient faire de même. Nous sommes d'ailleurs très proche de la signature d'une convention avec le Procureur de la République pour mettre en place une convention de rappel à l'ordre et de transaction municipale pour gérer en direct un certain nombre de problèmes liés en particulier à la sécurité. Par ailleurs, en matière de lutte contre les trafics et particulièrement celui de stupéfiants, vous pouvez imaginer le travail mené actuellement en toute discrétion par la police nationale avant que des résultats soient diffusés. »

» DÉMÉNAGEMENT EN 2026

À l'étroit dans leurs locaux de la rue des Cieutat, les policiers municipaux devraient déménager d'ici un an, toujours en centre-ville. La Ville a fait l'acquisition d'une partie de l'ancien centre de tri de la Poste pour créer un nouveau bureau de police municipale. Plus spacieux, il permettra d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des agents, dont les cinq opérateurs vidéo du centre de supervision urbaine, fort de 53 caméras. Un grand sous-sol permettra de stationner, sur place, les véhicules de patrouille et d'intervention. Début des travaux : 1^{er} trimestre 2025.



STATIONNEMENT

DES SOLUTIONS POUR SE GARER

ACCESSIBILITÉ Clarté, efficacité, souplesse et modernité : la politique de stationnement menée à Villeneuve-sur-Lot s'adapte sans cesse aux usages.

Une nécessité pour conserver au centre-ville toute son attractivité.

Récapitulatif et bons plans.

➤➤ **SUIVEZ LA FLÈCHE** : elles ont fleuri un peu partout en ville : des flèches directionnelles indiquent les parkings et leur capacité. Elles font partie du plan d'actions mis en place par la municipalité afin de favoriser la fréquentation des commerces et des services, de simplifier l'accès des habitants et la rotation des véhicules de passage.



➤➤ **1 110 PLACES GRATUITES** : mairie (415 places), parc Saint-Cyr (65 places), allée Lamartine (40 places), place d'Aquitaine (80 places), mais aussi rue Etienne-Marcel, parvis de l'église Saint-Etienne, quai d'Alsace, place Lorraine, parking de la chapelle des Pénitents-Blancs, rue Pompée et allée Jeanne-de-France.

➤➤ **PARKING SAINT-CYR** : il est ouvert 7 jours sur 7, de 8h à 20h. Et il est gratuit !



➤➤ **LE SAMEDI, C'EST GRATUIT** : jusqu'à la fin du chantier des allées Georges-Leygues, les parkings sont gratuits toute la journée du samedi.

➤➤ **450 PLACES GRATUITES 2 HEURES**. Ce sont les « zones Chrono ». Chrono, ça veut dire 2 heures de stationnement offertes par jour. Seule obligation : saisir sa plaque d'immatriculation et prendre un ticket à l'horodateur. À la fin du temps autorisé, on bouge sa voiture sous peine d'amende. Sont en zone chrono : les places Lafayette, de la Libération, du 18 juin 1940, Gaston-Bourgeois et des Droits de l'Homme; le boulevard Palissy, l'allée de Valmy, la gare routière, et les rues des Cieutat, du Puits-Couleau et Lakanal.



➤➤ **STATIONNEMENT PAYANT** : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. La règle est simple : absence de ticket d'horodateur ou horaire dépassé = verbalisation.

➤➤ **FLOWBIRD, L'APPLI MALINE** : elle est gratuite et téléchargeable sur le smartphone. Plus besoin d'aller à l'horodateur : garez-vous et réglez le montant choisi via l'application. Vous pouvez aussi prolonger votre temps de parking en réglant à distance, sans vous déplacer. En zone Chrono, Flowbird vous informe de la fin des 2h autorisées. Tous les horodateurs en sont équipés. *Disponible sur Google Play et l'App store.*

➤➤ **ABONNEMENTS** : une carte « résident » pour les riverains du cœur de ville, ou une carte « actifs » pour ceux qui y travaillent, sont disponibles au mois, trimestre, semestre et à l'année, à partir de 20 et 30 € pour les zones payantes. Une fois le dossier complété, elles sont renouvelables au bureau, à l'horodateur ou via Flowbird.

➤➤ **UN BUREAU DÉDIÉ** : désormais, les ASVP, agents de surveillance de la voie publique, relèvent du domaine public et non plus de la police municipale. Leur local se trouve au 17ter, rue des Cieutat. Permanence lundi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et le mercredi de 13h30 à 17h. 05 53 40 07 88.

DES CHANTIERS D'AVENIR POUR REMOBILISER LES JEUNES

INSERTION En ce début d'année 2025, la Ville lance les « Chantiers d'avenir », un nouveau dispositif à destination des jeunes sans emploi, afin de les aider à retrouver le chemin vers une activité professionnelle.

Comment redonner confiance en l'avenir à des jeunes dont les perspectives professionnelles semblent bouchées ? Comment les remobiliser pour favoriser leur retour vers l'emploi ? Ce sont les questions sur lesquelles le service Prévention de la Ville s'est penché afin de proposer des solutions concrètes aux Villeneuvois âgés de 18 à 30 ans sans emploi. C'est ainsi que sont nés les « Chantiers d'avenir » dont la première session se déroulera du 10 au 21 février aux haras.

Le principe de ces chantiers : durant 2 semaines, de 9h30 à 16h, 10 jeunes se retrouvent, en immersion collective, autour d'ateliers de bricolage et de petits travaux, encadrés par des agents municipaux, afin de découvrir les métiers du bâtiment (second œuvre). Aucun prérequis n'est demandé aux participants, si ce n'est d'être volontaire pour envisager un projet professionnel (formation, stage, emploi). Au cours de la session, les jeunes auront également l'occasion de visiter des entreprises, de rencontrer des structures partenaires et de participer à des ateliers d'accompagnement : sport, expression, cuisine, santé, mobilité...

Au-delà de la découverte de métiers, les « Chantiers d'avenir » ont pour objectifs de développer la confiance en soi et l'estime de soi des participants, de les aider à définir un projet professionnel, que ce soit se lancer dans une formation ou chercher un emploi, et de les orienter vers les structures d'accompagnement telles que la Mission locale, la Régie du Territoire ou France Travail.

Côté pratique, tout est mis en place pour faciliter l'accès



des jeunes aux « Chantiers d'avenir » : transport en minibus jusqu'aux haras si besoin, tenues de travail, chaussures de sécurité et repas de midi fournis.

En avril, une deuxième session des « Chantiers d'avenir » s'ouvrira, avec une formule adaptée à un public différent : les chef(fe)s de familles monoparentales.

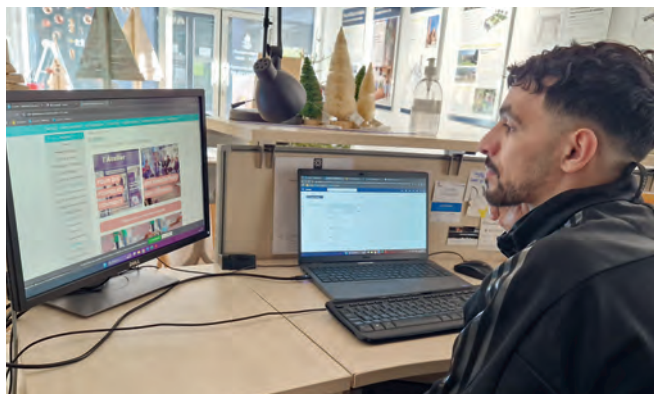
Renseignements : 07 86 00 25 46

» DEUX MÉDIATEURS EN CŒUR DE BASTIDE



Recruté par la Ville fin 2023, **Souhil Bougherra**, est médiateur social auprès des jeunes villeneuvois, notamment du centre-ville. Son rôle : aller à leur rencontre, établir un lien de confiance avec eux, les orienter vers les partenaires sociaux, et leur proposer des animations sportives et culturelles pour les aider à s'insérer. Installé à l'Atelier #des-Habitants, rue de Paris, **Soufiane Benkamla** a, quant, à lui rejoint les effectifs de la Ville en mai

dernier. Médiateur social de proximité, il a pour mission de répondre aux besoins des habitants du quartier prioritaire en les accompagnant dans toutes leurs démarches et en leur proposant des ateliers spécifiques ou des sorties en famille.



DE NOMBREUX PROJETS DANS LES ÉCOLES DE LA VILLE

ÉCOLES Au sein des 16 écoles maternelles et élémentaires de Villeneuve-sur-Lot, les projets sont nombreux. Un petit tour d'horizon des initiatives mises en place et soutenues par Patricia Suppi, adjointe à l'éducation, s'impose donc !

»» CAFÉ-PARENTS, UN MOMENT DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ



Pour renforcer les liens entre les parents, les enseignants et les agents du service de l'Éducation de la Ville, des cafés parents seront proposés dans l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de Villeneuve-sur-Lot.

Au mois de novembre 2024, les parents de l'école Jean-Jaurès ont été les tout premiers à participer à cette initiative mise en place par le service Éducation de la Ville, en coordination avec l'éducation nationale. Réunis autour de cafés et viennoiseries, ils ont pu échanger, se découvrir et tisser des liens.

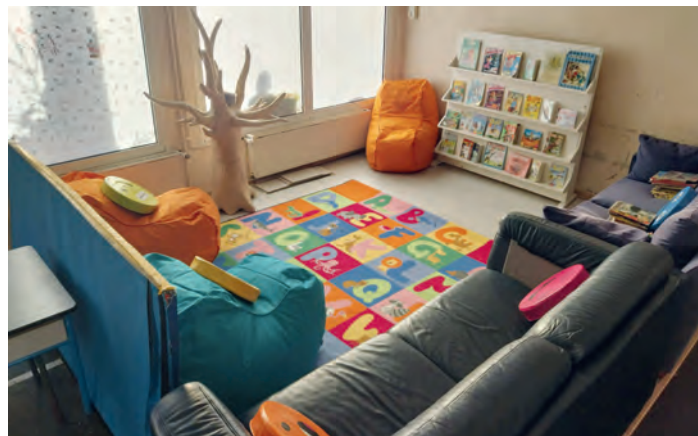
»» UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE DESCARTES



Ce dispositif permet aux élèves de s'initier, avec des professeurs du conservatoire, pendant 2 ans (années de CM1 et CM2) à la pratique d'un instrument (cor, trompette, tuba et trombone) directement au sein d'un orchestre. Cet orchestre à l'école est le fruit d'un partenariat entre le conservatoire Béla Bartók, la Ville de Villeneuve-sur-Lot, l'Agglomération du Grand Villeneuvois et l'Éducation nationale.

»» 3 BIBLIOTHÈQUES PÉRISCOLAIRES INSTALLÉES, POUR FACILITER D'AVANTAGE À LA LECTURE

Dans les écoles Jules-Ferry, Jean-Jaurès et Luflade, des coins lecture ont été aménagés avec des coussins, tapis, meubles bibliothèques et des présentoirs. La municipalité a acheté 1 000 € d'ouvrages de lecture, qui circuleront entre les trois écoles. Des agents seront également formés durant le mois de février, par une conteuse professionnelle. Les enfants pourront ainsi se plonger dans des univers féériques à travers les différents ouvrages.



»» PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Ce projet a pour objectif de renforcer une cohérence et une continuité éducative entre les différents acteurs impliqués dans l'éducation des enfants. Les partenaires institutionnels (CAF, Jeunesse Engagement et Sport) et les services de la Ville (éducation, citoyenneté etc.), ont déterminé ensemble 4 axes, qui seront abordés autour de tables rondes dès le mois de février 2025.

Les 4 axes identifiés sont les suivants :

- Axe 1 : Améliorer l'offre et la cohérence éducative
- Axe 2 : Renforcer le lien avec les partenaires institutionnels
- Axe 3 : Assurer une meilleure prise en charge des enfants à besoins particuliers
- Axe 4 : Intégrer les parents au parcours éducatif

Ils ont tous la même finalité : assurer un meilleur climat scolaire !

Les premiers sujets abordés seront « l'amélioration de la prise en charge du handicap dans les écoles » et « la meilleure intégration des parents dans le parcours éducatif de leur enfant ». Ce projet s'étalera sur la période allant de 2025 à 2027.

CŒUR DE VILLE

REVITALISATION : PHASE ACTION !

AMBITION Un habitat de qualité, des commerces attractifs, des espaces publics embellis : l'opération Action Cœur de Ville, destinée à revitaliser le centre de la Bastide, est plus que jamais d'actualité. Focus sur trois projets.

» QUARTIER DES CIEUTAT

Proposer des logements contemporains et fonctionnels pour attirer une nouvelle population dans un cadre de vie soigné et verdoyant, voilà les objectifs de ce qui est le plus gros projet de requalification urbaine. Le plus beau et le plus ambitieux aussi.

Le coup d'envoi a été donné il y a moins d'un an par la démolition de l'immeuble vétuste du 32 de la rue du général Gouget, marquant la reconquête d'un îlot dont la métamorphose sera exemplaire : fin des bâtiments indignes, construction de logements neufs, création de jardins urbains pour aérer le bâti pour en faire un nouveau quartier, sain et apaisé. Depuis, l'espace libéré préfigure en partie le jardin urbain qui le remplacera. L'immeuble qui abritait des logements indignes, situé à l'arrière dans la rue de Dijon, racheté aussi, sera démoli pour une réalisation finale attendue avant la fin de l'année. Tous deux laisseront place au premier îlot de fraîcheur du quartier.

Les autres acquisitions vont bon train puisque neuf immeubles sur les onze sont déjà achetés. Parmi eux, deux seront réhabilités pour créer des maisons de ville avec espace extérieur et garage, destinées à des propriétaires occupants. Les permis viennent d'être déposés ; les travaux débutent en mai. Des réhabilitations qui, la Ville l'espère, pourront servir d'exemple pour d'autres projets privés de rénovation.



» N°5-7 DE LA RUE SAINTE-CATHERINE

Le projet s'est fait par étape. Il a d'abord fallu se réappropriier la venelle dite « de Paris », passage historique entre la rue des frères-Clavet et le parvis de l'église. Retombée depuis dans le domaine public, elle a été aménagée pour permettre, comme à l'origine, d'accéder aux logements situés au-dessus des commerces. Cela fait, l'achat de deux immeubles fermés depuis deux décennies a été effectué : les étages par Domofrance ; le rez-de-chaussée par la SEM47.



En octobre dernier, une fresque est venue embellir le grand rideau de fer, masquant ce qui se prépare à l'arrière : la création de six logements de qualité en étages (deux T2 et quatre T3), accessibles depuis la venelle et revendus à Domofrance.

Au rez-de-chaussée, l'aménagement d'un local commercial réhabilité et insonorisé de 170 m² est en cours. Neuf mois de travaux sont nécessaires. Un appel à projet devrait être lancé pour trouver un commerçant.

» N°24-26 RUE DE PENNE

Là encore, attractivité commerciale et logement qualitatifs sont au programme. Le chantier pourrait débuter cet été. Il prévoit la création de sept logements (un T1, deux T2 et quatre T3) sur trois étages avec ascenseur et parc à vélo, une demande forte recueillie lors des réunions de concertation sur le centre-ville. Les étages seront gérés par le bailleur Habitayls. En bas, un local commercial à louer de 170 m². Des enseignes ont déjà fait connaître leur intérêt pour cette surface, une denrée rare en centre-ville. La livraison est prévue au premier trimestre 2026.





ÉCLAIRAGE PUBLIC L'ÈRE DE LA LED

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE Démarré en 2023, le déploiement du plan Led touche à sa fin. À ce jour, sur les 4200 points lumineux de la commune, plus de 98% ont été remplacés par de la Led. Une bonne nouvelle pour l'environnement et pour les finances de la Ville.

Le passage de l'éclairage traditionnel à la Led à Villeneuve-sur-Lot sera totalement finalisé au début du printemps 2025. Il est d'ores et déjà achevé dans tous les lotissements de la commune. Dans la bastide, il est réalisé à 95 %, et dans le reste de la zone urbaine, seuls quelques points lumineux restent à convertir.

Cet investissement, de l'ordre de 2 millions d'euros HT, sera vite amorti étant donné le coût élevé de l'électricité. La Ville table sur une économie d'énergie de plus de 75 % une fois que l'ensemble des points lumineux sera remplacé, d'autant que l'éclairage Led permet une régulation de l'intensité lumineuse en fonction des heures d'éclairage (intensité plus basse à partir de 23h et plus importante à partir de 6h le matin).

Pour rappel, pour des raisons économiques mais également environnementales, la Ville a opté, fin 2023, pour l'extinction de l'éclairage public la nuit, de minuit à 5h l'hiver, et de 1h à 6h l'été. Seule la bastide reste éclairée toute la nuit, mais avec une intensité variable en fonction des rues (résidentielles, commerçantes, axes traversants).

» UN PARCOURS LUMIÈRE EN CŒUR DE BASTIDE

Dans le cadre de ce plan Led, les rues de Paris, Lakanal, Casseneuil, Parmentier, des Élus et la place Lafayette ont récemment été équipées de lampes Led type RVB (rouge, vert, bleu), afin de pouvoir varier les couleurs de l'éclairage de chaque candélabre en fonction des événements organisés par la Ville (Fête nationale, Octobre rose...).

Pour compléter ce dispositif, huit projecteurs Led sont en cours d'installation place Lafayette. Ils permettront de projeter des images fixes sur les façades des immeubles de la place et sur le sol, en lien avec les saisons ou des animations spécifiques.

Par la suite, d'autres rues du centre-ville pourraient être équipées de ces projecteurs afin de réaliser un véritable parcours lumière permettant une déambulation à la découverte de la bastide.



» LA 3^E ÉDITION DE LA FÉRIA AGRICOLE ET GOURMANDE



Les 21,22 et 23 mars, le parc des expositions de Villeneuve-sur-Lot accueillera pour sa 3^e édition notre salon de l'agriculture Villeneuvois : la Féria Agricole & Gourmande. 3 jours pour mettre à l'honneur des produits locaux, un savoir-faire traditionnel mais également pour faire la fête.

Un pôle élevage, un pôle animations, deux concerts les vendredi et samedi soirs.. le programme s'annonce festif et varié ! Des moments conviviaux et familiaux à ne manquer sous aucun prétexte.

Le département invité : L'an dernier, le Cantal était à l'honneur et cette année le département invité sera la Corrèze. L'occasion idéale pour découvrir ou redécouvrir leurs spécialités et tisser des liens avec un territoire voisin.

L'ensemble du programme de la Féria Agricole & Gourmande, sera à découvrir prochainement sur le site internet de l'Agglomération : grand-villeneuvois.fr/feria-agricole-et-gourmande



» CENTRE AQUATIQUE DE MALBENTRE UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE

Du côté du centre aquatique du Grand Villeneuvois, l'équipe d'encadrement ne manque pas d'imagination pour satisfaire petits et grands et leur proposer de nombreuses activités.

Pour les plus petits :

- Dans le cadre scolaire, les élèves pratiquent des cours « d'aisance aquatique » dès la maternelle, puis de « savoir nager », jusqu'au cycle 3 (cm1/cm2), encadrés par les maîtres-nageurs du centre aquatique de Malbentre.
- Une école de natation est également accessible pour tous les enfants, avec différents niveaux, afin de leur

apprendre à nager mais également dans l'objectif de créer un vivier de jeunes compétiteurs, formés par nos éducateurs, qui grâce au relais de notre tissu associatif seront les athlètes de demain.

Pour les plus grands :

- Des soirées à thèmes sont organisées régulièrement ! Autour d'une séance d'aquagym ou d'aqua-

bike, les usagers sont invités à se réunir, pour partager un moment sportif et convivial.

Les prochaines dates à noter sur vos agendas : soirée saint valentin (jeudi 13 février 2025) et la soirée zen (jeudi 27 mars 2025). Pour y participer, il suffit de s'inscrire directement au centre aquatique ou par téléphone au 05 53 70 97 26.

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À L'USAGE DE L'EAU !

Pour inciter les usagers à une utilisation plus responsable de l'eau, une campagne d'affichage a été mise en place au centre aquatique. Le but est d'encourager les usagers à adopter les bons réflexes, en les sensibilisant avec humour. L'eau est une ressource précieuse, chaque minute compte ! 1 minute sous la douche = 10 bouteilles d'eau.

Les messages suivants sont à retrouver dans l'espace vestiaire : « Le temps de votre douche ne doit pas dépasser



4 minutes = le temps réalisé par Léon marchand, pour le 400 mètres 4 nages » ou encore « Le temps de votre douche ne doit pas dépasser 4 minutes = le temps d'entonner votre musique préférée ».

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

La majorité est fière de constater que le maire, Gérard Régnier, maintient le cap fixé par son prédécesseur, notre député Guillaume Lepers, concernant les grands chantiers de cette mandature. Ce n'est pas notre seule source de satisfaction. Au moment où l'État va mettre en place un Comité local de l'emploi, auquel nous sommes associés, nous pouvons mettre en exergue les bons résultats obtenus. Pour preuve les 800 demandeurs d'emploi en moins sur le territoire du Grand Villeneuvois depuis le début du mandat ! Les services de la Ville sont au quotidien associés aux actions du service développement économique de l'Agglomération. A ce sujet, les zones d'activité intercommunales fonctionnent très bien. En témoignent les 61000 mètres carrés vendus à des entreprises en développement ou nouvellement créées sur la seule année 2024 ! Nous saluons aussi le soutien porté à l'agriculture avec la création d'une aide à la vente directe ou à la promotion avec la Féria agricole. Nous sommes dans un dialogue permanent avec les 400 acteurs économiques du territoire. Et nous ne sommes pas en reste avec les commerçants. Nous nous félicitons ainsi de l'arrivée de deux belles enseignes, Columbus Café (rue Sainte-Catherine) et Adopt (rue de Paris), ainsi que du déménagement et de l'agrandissement prochain de la librairie Livresse (place Lafayette).

Nouveau cap pour Villeneuve

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Après l'enchantement des fêtes de fin d'année qui ont essayé de faire oublier (sans y parvenir) les nombreux problèmes des villeneuvois, c'est le retour à la dure réalité. Le centre-ville est toujours embourbé dans les travaux du Boulevard Georges Leygues dont on a encore du mal à deviner ce qu'ils vont apporter concrètement à la population. Beaucoup d'argent dépensé, dont on ne connaît pas encore le montant définitif...pour quels bénéfices ?

Pendant ce temps, le plan trottoirs et accessibilité que nous appelons de nos vœux depuis le début du mandat tarde à voir le jour. L'endettement contracté pour réaliser les allées empêche la mise sur pied d'un plan trottoir ambitieux que les villeneuvois attendent pourtant depuis longtemps.

De notre côté, nous réfléchissons à ce qu'il faudrait faire pour améliorer la vie des villeneuvois, qu'ils habitent dans le centre-ville ou dans les quartiers, et nous allons associer toute la population à notre réflexion.

Enfin, en ce début d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur. Et nous souhaitons pour Villeneuve, une année moins tape-à-l'œil et plus à l'écoute des problèmes concrets des habitants.

Bonne année à toutes et tous !

Villeneuve en commun

Villeneuve-sur-Dettes ... Toujours plus.

Permettez-nous de vous adresser nos meilleurs vœux pour 2025, en espérant un retour aux véritables priorités et à un sens de la responsabilité pour notre ville.

Lors du conseil municipal du 25.11.2024 nous a été présenté le budget prévisionnel 2025. Encore une fois les projections de recettes sont trop optimistes (en 2024 les recettes seront inférieures de 3 ME aux estimations faites fin 2023), mais surtout la majorité choisit de recourir à des emprunts massifs pour financer ses investissements.

Selon cette projection les emprunts augmenteraient de 5.6 ME pour atteindre presque 28 Millions d'Euros (88 % des recettes estimées pour 2024). Cette majorité se comporte comme si l'avenir de notre ville au-delà de 2026 ne l'intéressait pas, en limitant les capacités d'investissements des prochains mandats.

Si cela servait à l'intérêt public nous serions d'accord, mais qui peut encore dire que les travaux sur le boulevard Georges LEYGUES à 5.6 ME vont changer quoi que ce soit à l'attractivité de notre bastide ? L'entretien de certains équipements comme la voirie est insuffisant, il est donc temps de replacer l'intérêt collectif au centre des préoccupations de la municipalité.

Ensemble pour Villeneuve

Je tiens à souhaiter à tous les villeneuvoises et villeneuvois mes meilleurs vœux pour l'année 2025.

Cette année est l'occasion de faire un bilan sur ce qui a été fait...ou pas ! Je ne peux que regretter certaines promesses, décisions, actions prises par la majorité municipale qui n'ont pas été à la hauteur des attentes des habitants que ce soit, exemple : sur la santé (désertification médicale), la gestion des finances comme l'investissement de 5,3 millions d'euros pour les Allées Georges Leygues, juste pour embellir alors qu'il y a d'autres priorités, les logements sociaux qui manquent d'entretien et rénovation (passoire énergétique) alors qu'on impose aux bailleurs privés le permis de louer, ou exemple encore, suite aux travaux concernant la piste d'athlétisme, à cause d'une entreprise infructueuse et un dossier mal attribué, cela va engendrer des coûts supplémentaires. Qui va payer l'addition ? Il est essentiel que vos préoccupations soient mieux entendues et prises en compte. En tant qu'élu de l'opposition, je veillerai à défendre vos droits et à proposer des alternatives constructives.

Ensemble, nous pouvons faire de notre commune un lieu où chacun trouve sa place et se sent écouté.

Freddy Gueudin

En ce début d'année 2025, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite. Cette année marque la dernière année du mandat de l'équipe municipale en place, un moment de bilan face à des défis de taille. Notre ville porte une dette lourde, des bâtiments publics en ruine faute de rénovation je pense notamment à notre théâtre G.Leygues, un centre-ville en travaux interminables qui perd en dynamisme, et un taux de taxe foncière parmi les plus élevés du Lot-et-Garonne qui n'est pas prêt de baisser. Ces choix pèsent lourdement sur notre quotidien et notre avenir. Pourtant, je reste convaincue que notre ville a du potentiel et que nous pouvons espérer des jours meilleurs. Avec une gestion financière rigoureuse, la rénovation de nos infrastructures, et une véritable revitalisation de notre cœur de ville, nous pouvons transformer ces défis en opportunités et redonner espoir à tous. Je vous souhaite une année pleine d'espoir et de renouveau.

Estelle Henault-Blineau

Le groupe « Allez Villeneuve ! » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.



AGENDA

Le détail sur : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

À partir du 1^{er} février

Dérive

Le musée de Gajac propose une immersion dans un monde inondé grâce à l'installation audiovisuelle de Gauthier Roumagne. Une œuvre qui interroge sur la nature, l'art et le passage du temps.

15 février

Loup y es-tu ?

Participez à une balade alliant toponymie et dégustation de vins, guidée par Patrice Gentié et Thérèse Campas du CPIE. Découvrez l'origine des noms de vignobles et de familles tout en savourant un bon verre.

A la bibliothèque, sur inscription :
05 53 40 49 02

21 février

Soirée jeux spéciale « Loup-garou »

À travers ce jeu d'ambiance, villageois et loups-garous s'affrontent dans un duel de stratégie et de bluff. Suspense et rires garantis !

A la bibliothèque, sur inscription :
05 53 40 49 02

9 mars 2025

J'avais ma petite robe à fleurs

À 16h, Théâtre Georges-Leygues

À l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, assistez à ce monologue poignant qui explore les conséquences d'un viol et la quête de reconstruction d'une femme. Un récit émouvant sur la solitude et la lutte pour reprendre possession de sa parole face aux médias et à la télé-réalité.

Du 14 au 16 mars

Salon de l'habitat

Retrouvez le stand de l'Agglomération du Grand Villennois dédié à la Maison de l'habitat-France rénov', un service unique pour mieux accompagner les habitants dans la rénovation énergétique de leur logement.

Au parc des expositions - Entrée gratuite



Du 21 au 23 mars

Féria Agricole et Gourmande

Plongez au cœur de l'agriculture du Grand Villennois avec des démonstrations, des dégustations de produits locaux et de nombreuses animations. Un événement convivial célébrant le savoir-faire des producteurs régionaux.

Au parc des expositions.

Renseignements :
05 53 36 17 30

29 et 30 mars

Cultures en bottes

Une rencontre mêlant livres, auteurs, artisans, théâtre, cinéma, animations pour tous, à l'initiative de la librairie Livresse.

Place Lafayette

Du 29 et 30 mars

Rallye Cœur de Bastide

Participez à la 8^e édition du Rallye régional Cœur des Bastides & VHC, une compétition organisée par l'ASA de Guyenne et du Villennois.

Un événement à ne pas manquer pour les passionnés de rallye.

Au parc des expositions

Renseignements :
asadeguyenneetduvillennevois@gmail.com

5 avril

Carnaval

Joie et créativité s'entremêlent pour donner vie à notre traditionnel carnaval ! Laissez-vous entraîner par le tourbillon de musiques et de chars qui célèbrent le partage et la bonne humeur.

Départ du parc Saint-Cyr

Renseignements au 05 53 41 53 79

13 avril

Défi 47

La prochaine édition de la « Cyclo sportive du Lot-et-Garonne » traversera les 19 communes du Grand Villennois !

Quatre parcours adaptés à tous les niveaux vous attendent pour relever ce défi cycliste.

Renseignements : 07 82 15 98 10



RECENSEMENT 2025

Le recensement de la population et l'enquête familles s'effectueront cette année du jeudi 16 janvier au samedi 22 février inclus. Les enquêtes seront effectuées à Villeneuve-sur-Lot par cinq facteurs : Lucas CALLEGARO, Jennifer FONROQUES, Marcy MERYGNAC, Carine VESPUCE et Brice ACOSTA (de gauche à droite sur la photo). Cette année, au recensement de la population, s'ajoute l'enquête familles qui vise les personnes de sexe féminin âgées de plus de 18 ans. Une permanence en mairie se tiendra pendant toute la période du recensement : du 16 janvier au 22 février 2025 inclus, du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h pour les personnes qui ne répondent pas informatiquement.

RESTONS CONNECTÉS

Avec 5 numéros par an, "VILLENEUVE-SUR-LOT" est complété par des supports digitaux de la Ville, proposant de prolonger la lecture par des vidéos, des interviews radio et, bien entendu, la panoplie des réseaux sociaux. Rejoignez-nous sur :

www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

mairie.villeneuvesurlot

[@villeneuveslot](https://twitter.com/villeneuveslot)

[villeneuvesurlot](https://www.instagram.com/villeneuvesurlot)

Ville de Villeneuve-sur-Lot



Ne manquez aucun événement

Téléchargez "Villeneuve-sur-Lot - L'Appli" pour accéder à l'agenda. Retrouvez facilement toutes les manifestations culturelles, sportives et festives.

+ NOTRE ACTU SUR RADIO 4

Du lundi au vendredi :

7h15 - 13h15 - 20h15

Le samedi : 7h15 - 13h15 - 18h15

VILLENEUVE-SUR-LOT est un bimestriel édité par la mairie de Villeneuve-sur-Lot.

• Directeur de publication :

Gérard Régnier

• Réalisation : Direction de la communication, 05 53 41 53 37

• Impression : Pub Echo, 05 53 70 95 95

• Tirage : 14 000 exemplaires

• Distribution : La Poste

• ISSN 2739-2724

Notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert.



Collecte des déchets ménagers 2025

Villeneuve-sur-Lot



Pour toute information supplémentaire, contactez la CAGV au 05 53 49 86 88
Les poubelles doivent être sorties la veille au soir.

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
	rive gauche	rive dr. 1	rive gauche	rive dr. 2	rive gauche	rive dr. 1	rive gauche	rive dr. 2	rive gauche	rive dr. 1	rive gauche	rive dr. 2
1 M		01	1 S		1 S		1 M		1 J		1 D	
2 J			2 D		2 D		2 M		2 V		2 L	23
3 V			3 L		3 L		3 J		3 S		3 M	
4 S			4 M	06	4 M		4 V		4 D		4 M	
5 D			5 M		5 M		5 S		5 L	19	5 J	
6 L		02	6 J		6 J		6 D		6 M		6 V	
7 M			7 V		7 V		7 L		7 M		7 S	
8 M			8 S		8 S		8 M		8 J		8 D	
9 J			9 D		9 D		9 M		9 V		9 L	24
10 V			10 L	07	10 L		10 J		10 S		10 M	
11 S			11 M		11 M		11 V		11 D		11 M	
12 D			12 M		12 M		12 J		12 S		12 J	
13 L		03	13 J		13 J		13 M		13 M		13 V	
14 M			14 V		14 V		14 L		14 M		14 S	
15 M			15 S		15 S		15 M		15 J		15 D	
16 J			16 D		16 D		16 M		16 V		16 L	25
17 V			17 L		17 L		17 J		17 S		17 M	
18 S			18 M		18 M		18 V		18 D		18 M	
19 D			19 M		19 M		19 S		19 L		19 J	
20 L		04	20 J		20 J		20 D		20 M		20 V	
21 M			21 V		21 V		21 S		21 M		21 S	
22 M			22 S		22 S		22 M		22 J		22 D	
23 J			23 D		23 D		23 M		23 V		23 L	26
24 V			24 L		24 L		24 J		24 S		24 M	
25 S			25 M	09	25 M		25 V		25 D		25 M	
26 D			26 M		26 M		26 S		26 L	22	26 J	
27 L		05	27 J		27 J		27 D		27 M		27 V	
28 M			28 V		28 V		28 L		28 M		28 S	
29 M			29 S		29 S		29 M		29 J		29 D	
30 J			30 D		30 D		30 M		30 V		30 L	
31 V			31 L		31 L		31 S		31 S		31 L	27

Rive droite secteur 1 : centre-ville à l'exception des secteurs où les ordures ménagères doivent être déposées dans les bornes enterrées.
Rive droite secteur 2 : zones rurales et quartiers stade de Choisy, Parazol et Courbiac.

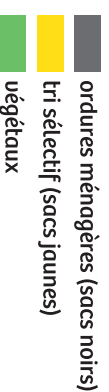
Un doute, une question sur le tri ?

Les animateurs du tri sont à votre écoute au 05 53 49 86 88
ou par mail : animateurs@grand-villeneuveois.fr



Donnez ensemble une nouvelle vie à nos produits.

www.grand-villeneuveois.fr



La CAGV met gratuitement quatre déchetteries à votre disposition

- Villeneuve-sur-lot (Le Rooy)
05 53 01 48 44
du lundi au samedi : 9h > 12h - 14h > 17h45
- Le Lédat (Campagnac)
05 53 01 57 93
du lundi au samedi : 9h > 12h - 14h > 17h45
- Sainte-Livrade sur Lot (Nombeil)
05 53 01 56 65
du lundi au samedi : 9h > 12h - 14h > 17h45
- Laroque-Timbaut (ZA Pourret)
05 53 66 90 94
du mardi au samedi : 9h > 12h - 14h > 17h45

Fermées les jours fériés

Végétaux

Collecte des végétaux en porte-à-porte une fois par mois (de mars à juillet et de septembre à novembre)

- Villeneuve-sur-Lot
- rive droite et centre-ville, chaque premier lundi du mois*.
- Villeneuve-sur-Lot rive gauche, chaque deuxième lundi du mois*.

*Les équipes seront mobilisées trois jours sur chaque secteur, les lundis, mardis et mercredis mais il est impératif de déposer vos végétaux dès le dimanche soir à partir de 19h.

Encombrants

Pour l'enlèvement gratuit des gros volumes (ferraille, vieux électroménagers, meubles hors d'usage), renseignez-vous auprès du service de ramassage des encombrants au 0 801 902 182 (appel gratuit).

